

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC
11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Soumissions télécopier : (819) 997-9776
Courriel ePost Connex :
tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidReceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Innovation Procurement Directorate
Direction des achats innovateurs
Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, Étage 4
Gatineau, Québec
K1A 0S5

Title-Sujet Système de détection et d'identification à distance (SDID)	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-18ADIS/B	Amendment No. - N° modif. 023
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-18ADIS/B	Date 9 juillet 2020
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG	
File No. - N° de dossier 010sl.W8476-18ADIS/B	CCC No./N° CC - FMS NO. / N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 2:00 PM on - le 30 juillet 2020	Time Zone Fuseau horaire Heure normale de l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: April Campbell	Buyer Id - Id de l'acheteur 010sl
Telephone No. - N° de téléphone 613-858-9485	FAX No. - N° de FAX
Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction : Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions : See Herein

Instructions : voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de telephone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À RÉPONDRE AUX QUESTIONS REÇUES DES SOUMISSIONNAIRES

- Q150 Modification 021, R141 : Il est indiqué que le Canada a publié une version française révisée de la feuille de présentation de la soumission financière. Une version anglaise sera-t-elle publiée?
- R150 La version anglaise a maintenant été publiée.
- Q151 Le tableau des prix des services professionnels dans la base de paiement pour le contrat subséquent d'acquisition des SDID (référence : tableau 1.1 de l'annexe B dans le volume 2) indique un seul taux horaire ferme tout compris, mais la Feuille de présentation de la soumission financière des SDID comprend trois taux de main-d'œuvre proposés (pour chacune des trois années) par catégorie de travail. Dans le contrat subséquent pour l'acquisition de SDID, le tableau de la base de paiement sera-t-il élargi pour inclure les taux pour chaque année, ou restera-t-il une colonne où le taux sera une moyenne du taux pour chacune des trois années?
- R151 Dans le contrat, le tableau de la base de paiement sera élargi pour inclure les taux pour chaque année.
- Q152 Le tableau des prix pour les services professionnels dans la Base de paiement pour le contrat subséquent d'acquisition des SDID (référence : tableau 1.1 de l'annexe B dans le volume 2) comprend une colonne portant le titre Niveau d'effort estimatif. Dans le contrat subséquent, l'estimation du soumissionnaire devient-elle un montant ferme, ou le contrat subséquent est-il assujéti à une révision à la hausse ou à la baisse, selon la quantité réelle de travail effectué?
- R152 Le contrat subséquent peut faire l'objet d'une révision à la hausse ou à la baisse en fonction de la quantité de travail effectué.
- Q153 Les exigences 9 et 10 indiquent que le SDID doit « balayer » la zone de couverture. Veuillez définir ce que vous entendez par « balayer » et quel dispositif de sortie est requis.
- R153 L'Appendice AE de l'annexe A – Références, acronymes et glossaire définit le terme « balayage » comme le processus d'examen du champ d'observation (p. ex. en continu, par secteurs distincts) en vue de détecter et de définir les CWA et les PCIT.
- Q154 Modification 021, R139 : Nous demandons des précisions parce que la réponse à la question commence par « Non » :
- Qi Accepteriez-vous un détecteur positionné manuellement, ou exigez-vous obligatoirement un appareil panoramique-basculant motorisé?
- Ri Un appareil panoramique-basculant est exigé. La capacité de détecter des CWA et des PCIT et l'évaluation de la capacité de déplacer la tête de détection ont été séparées aux fins de l'évaluation des soumissions. Pendant les opérations, les SDID devront balayer en autonomie une surface allant jusqu'à 360 degrés en azimut et une élévation de -10 à +40 degrés et détecter et relever les CWA et les PCIT dans cette zone.

- Qii En supposant que la réponse « Non » signifie que le détecteur n'a pas à détecter un gaz chimique pendant un mouvement défini à l'exigence 12, la limite de 30 minutes semble dénuée de sens. Le détecteur peut tout simplement être tourné pour répondre aux contraintes de temps, non?
- Rii Veuillez vous reporter à la réponse i.
- Qiii La méthode d'évaluation des soumissions de SDID et la configuration du test est claire, mais la réponse à la question parle d'utilisation « réelle ». Veuillez expliquer les scénarios réels dans lesquels le SDID sera utilisé et si ces scénarios réels deviendront une obligation contractuelle pour l'entrepreneur.
- Riii Après l'attribution du contrat et pendant les étapes de qualification, le soumissionnaire retenu sera tenu, en vertu du contrat, de démontrer que le système répond aux spécifications du SESys (de l'annexe AA à l'annexe A), ce qui comprendra une démonstration à un emplacement d'essai à l'extérieur, les CWA et/ou les PCIT étant diffusés dans les conditions décrites dans le SESys (de l'annexe AA à l'annexe A).
- Qiv L'exigence 12 emploie le terme « couverture de surveillance de 360° en azimut ». En présumant que la réponse est « non », on entend que le détecteur n'a pas à détecter un gaz chimique pendant le mouvement défini à l'exigence 12. Veuillez expliquer ce que vous entendez par « surveillance ».
- Qiv Veuillez vous reporter à la réponse à i.
- Q155 Pouvons-nous présenter une soumission à partir de l'Iran?
- R155 À condition qu'au moment de présenter sa soumission, le soumissionnaire puisse répondre à l'exigence de la partie 6, section 1.2.4 Contenu canadien, et de la partie 5, section 6.2.2 Entrepreneur étranger. Les soumissionnaires qui ont besoin de plus d'information peuvent consulter les sites Web suivants :
- Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) – A3050T :
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/A/A3050T/4>
- Annexe 3.6, Exemple 2 du Guide des approvisionnements :
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnement/section/3#annexe-3.6>
- Q156 Comment pouvons-nous présenter une soumission?
- R156 Pour présenter une soumission, un soumissionnaire doit suivre les instructions de la DP à la partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions. Les soumissions par voie électronique sont privilégiées, mais elles peuvent également être présentées sur papier.